



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le **vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Comeau, maire
Madame Denise Bergeron, conseillère
Madame Diane Boyer, conseillère
Monsieur Mario Demers, conseiller
Monsieur René Lecavalier, conseiller
Madame Carmen Pilote, conseillère
Madame Mélanie Rose, conseillère

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du vendredi 5 décembre 2025 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 11 novembre 2025 et adoption dudit procès-verbal
3. Autorisation de signature de l'addenda au contrat de travail de M^e Etienne Bergevin Byette
4. Embauche de M. Sylvain O'Connor à titre de directeur adjoint au Service d'urgence et de protection contre les incendies Pincourt/NDIP et autorisation de signature du contrat de travail
5. Octroi de contrat pour des travaux d'électricité dans le cadre des travaux de rénovation de l'hôtel de ville - Dépense financée par le surplus réservé « Immeubles municipaux »
6. Dépôt des projets de règlements n^os 949, 950, 951 et 577A-2026 décrétant divers taux de taxe et tarifs pour l'année fiscale 2026
7. Avis de motion et dépôt des projets de règlements n^os 952 et 953 imposant une taxe municipale sur les bâtiments et locaux commerciaux vacants ainsi que sur les projets immobiliers autorisés mais non réalisés
8. Avis de motion, dépôt du projet et adoption du premier projet de règlement n° 780-32 modifiant le *Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 780, tel qu'amendé*
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 846-06 modifiant le *Règlement n° 846 (RMH 330) relatif au stationnement*
10. Période de questions
11. Levée de la séance extraordinaire du vendredi 5 décembre 2025

Séance extraordinaire du conseil municipal du vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures

CERTIFICAT

Je soussignée, M^E CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^E CHARLOTTE GAGNÉ, DGA et greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 11 HEURES

2025-12-373

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Mario Demers

D'ouvrir la séance extraordinaire du vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-374

DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 NOVEMBRE 2025 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 11 novembre 2025, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 11 novembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-375

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE

Considérant la proposition du directeur général visant à ajuster le mécanisme d'indexation salariale annuelle prévu à son contrat de travail ;

Considérant que cette proposition permet à la Ville de limiter la progression, dès 2026, du salaire annuel du directeur général à 1,5 % par année, nonobstant l'augmentation consentie à l'ensemble des travailleurs de la Ville ;

Considérant que ce gel permettra de réduire l'impact budgétaire annuel récurrent, il est

Séance extraordinaire du conseil municipal du vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

Diane Boyer
Denise Bergeron

D'autoriser le maire, M. Claude Comeau, et la greffière, M^e Charlotte Gagné, à signer l'addenda au contrat de travail de M^e Etienne Bergevin Byette afin d'y intégrer notamment ce mécanisme d'indexation révisé, incluant également une compensation annuelle non-récurrente.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-376

EMBAUCHE DE M. SYLVAIN O'CONNOR À TITRE DE DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES PINCOURT/NDIP ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Considérant les diverses étapes d'évaluation pour ce poste ;

Considérant l'évaluation globale favorable par le comité de sélection, il est

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Mario Demers

De nommer M. Sylvain O'Connor au poste de directeur adjoint au Service d'urgence et de protection contre les incendies Pincourt/NDIP à compter du 1^{er} janvier 2026, le tout selon les conditions apparaissant au contrat de travail.

D'autoriser le maire, M. Claude Comeau, et le directeur général, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail de M. O'Connor.

De féliciter et souhaiter bon succès à M. O'Connor dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-377

OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE - DÉPENSE FINANCIÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « IMMEUBLES MUNICIPAUX »

Considérant la réalisation de la mise à niveau de l'hôtel de ville ;

Considérant la nécessité de reconfigurer l'hôtel de ville de manière à créer une zone d'accueil pour les citoyen.ne.s et afin d'augmenter la sécurité des employé.e.s municipaux ;

Considérant la nécessité de procéder à des travaux d'électricité dans l'hôtel de ville suite aux travaux de rénovation, il est

Séance extraordinaire du conseil municipal du vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

Denise Bergeron
Carmen B. Pilote

D'octroyer un contrat pour divers travaux d'électricité dans l'hôtel de ville auprès de « LAGACÉ ÉLECTRIQUE INC. » pour la somme de 16 000 \$, toutes taxes incluses.

D'entériner le paiement des diverses factures depuis le début des travaux pour une somme de 12 394,03 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le surplus réservé « Immeubles municipaux » et de l'imputer au poste budgétaire 22-100-20-723.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-378

**DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENTS N°S 949, 950, 951 ET 577A-2026
DÉCRÉTANT DIVERS TAUX DE TAXE ET TARIFS POUR L'ANNÉE
FISCALE 2026**

Considérant l'avis de motion des projets de règlements ci-dessous mentionnés donné lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2025 sous la résolution 2025-11-367 ;

Mme la conseillère Diane Boyer dépose les projets de règlements suivants et mentionne que lesdits règlements seront adoptés à une séance subséquente :

- *Règlement n° 949 décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2026 ;*
- *Règlement n° 950 décrétant le tarif pour le service de ramassage, transport et disposition des déchets, résidus alimentaires et matières organiques pour l'année fiscale 2026 ;*
- *Règlement n° 951 fixant la taxe d'eau et le tarif pour le service d'égouts pour l'année fiscale 2026 ;*
- *Règlement n° 577A-2026 décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter, en 2026, la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'île Perrot.*

2025-12-379

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENTS N°S 952
ET 953 IMPOSANT UNE TAXE MUNICIPALE SUR LES BÂTIMENTS ET
LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS AINSI QUE SUR LES PROJETS
IMMOBILIERS AUTORISÉS MAIS NON RÉALISÉS**

Mme la conseillère Denise Bergeron donne avis de motion, dépose les projets de règlements suivants et mentionne qu'ils seront adoptés à une séance subséquente :

- *Règlement n° 952 imposant une taxe municipale sur les bâtiments et locaux commerciaux vacants ;*
- *Règlement n° 953 imposant une taxe municipale sur les projets immobiliers autorisés mais non réalisés dans les délais prescrits.*

Séance extraordinaire du conseil municipal du vendredi 5 décembre 2025 à 11 heures

2025-12-380

**AVIS DE MOTION, DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ET ADOPTION
DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 780-32 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 780, TEL QU'AMENDÉ**

M. le conseiller René Lecavalier donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le *Règlement n° 780-32 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 780, tel qu'amendé*, et dépose ledit projet de règlement de façon à mettre à jour la date de référence à l'article 236 relatif aux droits acquis à une marge de recul moindre.

Le projet de règlement est remis à chacun des membres du conseil.

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Denise Bergeron

D'adopter le premier projet de *Règlement n° 780-32 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 780, tel qu'amendé*, de façon à mettre à jour la date de référence à l'article 236 relatif aux droits acquis à une marge de recul moindre.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-12-381

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 846-06
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 846 (RMH 330) RELATIF AU
STATIONNEMENT**

M. le conseiller Mario Demers donne avis de motion et dépose le projet de règlement n° 846-06 modifiant le *Règlement n° 846 (RMH 330) relatif au stationnement* de façon à modifier l'interdiction de stationnement nocturne en période hivernale et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'auditoire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-12-382

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE
2025**

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du vendredi 5 décembre 2025 à 11 h 45.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE